

## L'eau, encore

### Redevance eau

**D'**une part, la redevance eau et assainissement n'a pas bougé depuis 2013.

D'autre part, les charges ont considérablement augmenté.

Le budget Eau et Assainissement est déficitaire, son équilibre est anormalement assuré par des subventions du budget Commune depuis plusieurs années :

-0 € en 2016,

-8 100 € en 2017

-10 826 € en 2018

-29 100 € en 2019

-10 000 € budgétisés en 2020.

Les charges à caractère général ont augmenté de 13 000 € entre la moyenne des années 2012-2015 et celle des années 2018-20, en raison notamment de la pénurie chronique et croissante d'eau.

Également en raison de travaux d'entretien et de réparation sur les installations de captage, d'adduction et sur les réservoirs.

Une fuite de plus de 10 m<sup>3</sup> / jour (pour une consommation moyenne de 70 m<sup>3</sup> / jour) a été ainsi réparée au réservoir des Charmilles. Toutes les crépines sont en

cours de changement, pour mieux filtrer l'eau, les trop pleins ont été nettoyés et dégagés, des compteurs sont installés à chaque captage et réservoir, des tournées de relevé sont faites mensuellement pour détecter d'éventuelles fuites sur le réseau. Plusieurs, importantes, ont pu être signalées chez des particuliers.

En outre, des travaux de fonctionnement et d'investissement restent à faire. Comme ceux de protection des périmètres des captages, toujours en friches. Ils étaient évalués à 52 200 € en 2006.

Ou ceux du curage du lagunage. Il n'est plus fonctionnel depuis 2 ans. Il faut un curage total du 1<sup>o</sup> bassin, évalué à 25 000 € en 2015. Pour ces différents travaux, il n'y a aucune subvention.

Il y a enfin ceux d'une nouvelle ressource en eau, pour laquelle les études avancent bien. Pour ceux-là, on peut espérer une subvention importante, mais il restera plusieurs dizaines de milliers d'euros à la charge de la commune.

Et puis, l'eau est une denrée précieuse, qui se raréfie. En témoignent ces camions citernes que l'on est obligé de commander : 24 500 € l'an passé, près de 7 500 € cette année. En témoigne aussi la baisse constante du volume d'eau consommé. Elle est de 4 300 m<sup>3</sup> sur ces 7 dernières années, un manque à

gagner, qui ampute le budget de 13 000 €.

Pour ces raisons, le CM a décidé douloureusement de modifier la tarification de l'eau, tout en fixant le même prix pour le service d'eau potable et pour celui de l'assainissement, puisque chaque foyer est abonné aux deux services :

-50 € pour la part fixe

-1,87 € pour la part variable

Le prix moyen est calculé sur une consommation de 120 m<sup>3</sup>, consommation moyenne annuelle d'une famille de 4 personnes (normes nationales) intégrant la fourniture d'eau potable et le traitement des eaux usées. Il s'établira à 4,56 €/m<sup>3</sup> en 2021, au lieu de 3,01 €.

Pour bénéficier librement d'eau potable à son robinet, un ménage de 4 personnes paye une redevance quotidienne de 0,75 €, et la même redevance quotidienne pour jouir de toilettes confortables (toujours sur la base d'une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup>). L'eau courante à tous les étages coûte 1,50 €/jour.

### Facturation

La facturation de l'eau est semestrielle. Pour une famille qui consomme 180

m<sup>3</sup>/an, cela représente : 4,56 € x 180 m<sup>3</sup> + 100 € = 920,80 € : 2 = 460,40 €/semestre.

Certes, il n'est pas toujours aisé d'avoir une telle somme disponible quand on reçoit la facture. Des conseillers ont donc suggéré de mensualiser la facturation, sur la base de relevés intermédiaires estimés. La Trésorerie nous a répondu qu'il n'était pas permis de faire des relevés de ce type et qu'il serait difficile de mettre en œuvre une facturation mensuelle en raison de la surcharge de travail occasionnée.

Par ailleurs, la facture d'eau est prévisible d'une année sur l'autre et peut donc être facilement anticipée.

### Ressource en eau

Nous avons abandonné le projet de raccordement aux sources dites du Wagon et de St Éloi, dans la forêt. Leur rendement paraît insuffisant : 50 m<sup>3</sup> au mois de mai, avant la période de sécheresse. En outre le prélèvement autorisé ne serait que de la moitié du volume produit, donc 25 m<sup>3</sup> au maximum en mai, bien moins durant les mois d'été et d'automne. Certaines journées de cet été, il manquait plus de 40 m<sup>3</sup>.

Le déficit en eau se fait principalement sentir en été et en automne. En outre, la production des sources risque de diminuer dans les années à venir, comme elle le fait depuis un certain temps, en raison des modifications du climat. Donc, un raccordement à ces sources nous a semblé très aléatoire dans son efficacité et sa durabilité.

En outre, le coût du raccordement est élevé. Le marché signé en 2007 est de